



Promotion
2025-2027

Titre Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation

RNCP 40900

Date d'enregistrement : 25-06-2025

Certificateur : Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique



"Ce qui compte, c'est la qualité humaine de l'éducateur : on vaut non par ce qu'on dit ou ce qu'on fait, mais par ce qu'on est..."

**Père Laberthonnière,
1860-1932,
Théorie de l'Éducation**

Devenir chef d'établissement

Diriger une organisation éducative, scolaire et/ou de formation consiste à conduire une communauté éducative dans la mise en œuvre de sa mission d'éducation, d'enseignement et/ou de formation. Et ce, en relation avec l'ensemble des acteurs impliqués, dans le respect des moyens attribués, du cadre réglementaire imposé et du projet confié.

La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de management général, ou management stratégique, dans le champ de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. Ce sont des responsables d'entités ayant développé une expertise dans les domaines de la gouvernance et du management appliqués à des situations d'éducation, enseignement et/ou de formation.

Le dirigeant d'organisation éducative scolaire et/ou de formation est garant des orientations de son organisation et du sens des activités qu'il pilote.

L'organisation s'entend comme tout type de structure ayant une vocation éducative et ayant en charge des activités d'éducation, d'enseignement et/ou de formation.

Les atouts de notre parcours de formation

Formation hybride

Une formation hybridée ou dit autrement associant via le numérique formations en présentiel et formations en distanciel, temps de formation, temps d'accompagnement et temps de mise en situation tutorée

Intervenants experts & professionnels

Une formation associant des intervention d'experts et de professionnels métier.

Approche spiralaire

Une formation conçue par approche spiralaire par situations et activités professionnelles.

Accompagnement individualisé

Un accompagnement individualisé en formation comme sur le terrain

Développement des soft skills

Des modalités de formation permettant de développer les savoir-être, les postures et les compétences douces (soft-skills).

Un parcours organisé en 5 blocs de compétences

Bloc 1

Pilotage global de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens

Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens

Formation en présentiel et en distanciel : 60,5 heures
Accompagnement à la validation du bloc : 11 heures
Évaluation : 1 jour

Bloc 2

Pilotage éducatif et pédagogique

Piloter les activités et les projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation

Formation en présentiel et en distanciel : 25 heures
Accompagnement à la validation du bloc : 11 heures
Évaluation : 1/2 jour

Bloc 3

Pilotage des ressources humaines

Piloter les ressources humaines

Formation en présentiel et en distanciel : 69,5 heures
Accompagnement à la validation du bloc : 6 heures
Évaluation : 1/2 jour

Bloc 4

Coopération au sein des réseaux et développement des partenariats

Représentation de l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau et des partenariats

Formation en présentiel et en distanciel : 21 heures
Accompagnement à la validation du bloc : 8 heures
Évaluation : 1/2 jour

Bloc 5

Pilotage administratif, économique, matériel et immobilier

Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière de l'organisation

Formation en présentiel et en distanciel : 41 heures
Accompagnement à la validation du bloc : 6 heures
Évaluation : 1/5 jour

Les objectifs de la formation

Objectif opérationnel

Devenir chef d'établissement

Objectifs pédagogiques

Bloc 1

Pilotage global de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les principales caractéristiques de sa personnalité et son style dominant de management
- Agir en référence aux statuts de l'enseignement catholique et dans l'association au service public de l'éducation nationale
- Inscrire son pilotage dans le projet de l'Institution
- Présenter un plan stratégique pluriannuel fidèle à leur lettre de mission, aux conclusions du diagnostic global et partagé et à la vision prospective arrêtée couvrant les 5 domaines du référentiel
- Connaître les textes officiels sur l'inclusion et les programmes de protection des publics fragiles
- Connaître et mettre en œuvre les procédures et instances d'aide et d'accompagnement
- Formaliser les outils et méthodes de démarche prospective et de conduite du changement et les références méthodologiques et théoriques retenues.
- Fonder anthropologiquement le climat scolaire conforme aux valeurs portées par l'institution
- Développer des partenariats avec les autres acteurs de l'Eglise locale.
- Identifier les compétences professionnelles de pilotage du dirigeant lui permettant de conduire ce plan stratégique
- Développer une analyse réflexive de la stratégie mise en œuvre en réponse aux questions d'autres professionnels

Bloc 2

Pilotage éducatif et pédagogique

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les différents types de projets d'une organisation éducative, scolaire et/ou de formation
- Se doter d'outils pour les concevoir, les faire vivre, les évaluer
- Etablir un diagnostic pédagogique et éducatif de son environnement professionnel
- Développer une argumentation factuelle et professionnelle de son organisation scolaire et de son devenir
- Savoir définir et expliquer ce qu'est l'apprentissage organisationnel
- Connaître et expliquer les étapes indispensables de tout changement
- Identifier les différents styles de conduite du changement
- Adapter son management aux besoins du groupe
- Elaborer un projet d'établissement déclinant le projet éducatif confié par la tutelle.
- Conduire, réguler et évaluer la mise en œuvre du projet
- Relire en communauté l'action éducative conduite à la lumière du projet éducatif confié et du projet spécifique de l'EC

Bloc 3

Pilotage des ressources humaines

Objectifs pédagogiques :

- Expliciter les principales règles de fonctionnement d'une équipe
- Nommer les principaux styles de managements et situer son mode de management en contexte
- Se situer et situer sa mission et ses responsabilités
- Mettre en œuvre une politique de gestion des ressources humaines de l'organisation conforme à la législation et au projet spécifique de l'organisation.
- Connaître les textes réglementaires et procédures de gestion et accompagnement des ressources humaines
- Animer des entretiens professionnels au service du développement des compétences professionnelles des salariés
- Expliciter le modèle conceptuel de gestion des ressources humaines et l'éthique anime qui anime le dirigeant en se référant au document « la communauté éducation au défi de la pensée sociale de l'Eglise »
- Etablir la cartographie RH de l'établissement grâce à des outils adaptés.
- Structurer et organiser le travail d'une équipe
- Analyser les processus à l'œuvre dans l'exercice d'une mission d'appui, processus de délégation et de décision, en mesurant les effets pour les équipes et l'établissement.
- Construire l'organisation du travail : fiches de poste, organigramme, gestion de l'évolution des compétences...
- Organiser les délégations
- Définir en prenant appui sur les textes de loi le Comité Economique et Social et les Institutions Représentatives du Personnel
- Animer les instances de concertation de l'organisation
- Diffuser en respectant le cadre légal les travaux des instances de concertation Développer ses capacités à déceler les origines des conflits et leurs manifestations.
- Identifier les principaux modèles de gouvernance d'une organisation (atouts, limites)
- Définir ce qu'est une organisation apprenante
- Mettre en œuvre autour de la priorité choisie des modalités de fonctionnement visant le développement d'une organisation apprenante
- Formaliser ses modalités de prise de décision et les confronter à l'anthropologie chrétienne
- Mettre en œuvre une politique de gestion des ressources humaines de l'organisation conforme à la législation et au projet spécifique de l'organisation.
- Présenter le socle commun de connaissance, de compétences et de culture et l'approche par cycle et les différents types de parcours qu'ils offrent à une communauté éducative.

Bloc 4

Coopération au sein des réseaux et développement des partenariats

Objectifs pédagogiques :

- Expliciter les règles de bases de toute communication
- Adapter sa communication au public et aux situations
- Distinguer communication interne et communication externe
- Utiliser différents outils de communication en fonction des ressources disponibles
- Communiquer en situation de crise
- Situer son organisation dans son réseau professionnel (local, départemental, régional et national)
- Identifier les principaux partenaires et types de partenariats à développer au service du projet de son organisation.
- Contractualiser différents types de partenariats.
- Définir ce qu'est l'analyse systémique
- Appliquer la méthode de l'analyse systémique à la compréhension du réseau auquel appartient l'organisation.
- Identifier les collaborations réussies et les collaborations plus difficiles
- Prioriser les collaborations à enrichir et à développer au service de l'organisation et de son projet.
- Mettre en œuvre différentes modalités de collaborations en fonction des situations.

Bloc 5

Pilotage administratif, économique,
matériel et immobilier

Objectifs pédagogiques :

- Découvrir le système économique d'un établissement, sa structure administrative, financière et immobilière.
- Structurer et optimiser la gestion horaire des moyens et personnels.
- Découvrir la législation et structure juridique de son établissement.
- Devenir acteur de la gestion de son établissement
- Les fondamentaux de la gestion d'un établissement, comprendre pour mieux maîtriser
- Analyser et prévoir pour être acteur et actif dans sa gestion.
- Découvrir et comprendre la réglementation des ERP et la commission de sécurité
- Les différentes assurances (biens et personnes) et registres obligatoires
- Le DUER et l'accueil des personnes en situation de handicap
- Les formations obligatoires des personnels.
- Découvrir le cadre juridique et modalité d'un règlement intérieur
- Avoir une gestion planifiée et prospective

Contenus de la formation

[Visualisez le contenu
de la formation](#)



17 compétences à développer

Les compétences du dirigeant des organisations éducatives, scolaires et/ou de formation s'organisent en 5 grands domaines d'activité et 17 compétences majeures.

1 Pilotage global de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens

- 1-1 Développer une vision stratégique globale, claire et opérationnelle des objectifs, du rôle de l'organisation et de son plan de développement
- 1-2 Conduire la mise en œuvre du projet de l'organisation
- 1-3 Exercer la gouvernance générale de l'organisation
- 1-4 Se situer, situer sa mission et ses fonctions dans un cadre éthique en se référant au sens à donner aux activités

4 Coopération au sein des réseaux et développement des partenariats

- 4-1 Assurer la représentation et la contribution de l'organisation au contexte institutionnel, territorial et politique qui est le sien.
- 4-2 Développer une communication interne et externe sur les valeurs de l'organisation afin de mettre en cohérence ses choix de direction avec la réalité de la structure et de son environnement.
- 4-3 Développer et entretenir des partenariats avec les milieux professionnels, associatifs, socio-éducatifs et culturels afin de garantir l'inscription de l'organisation dans la réalité du tissu économique, social et culturel.

2 Pilotage éducatif et pédagogique

- 2-1 Piloter les projets éducatifs et pédagogiques de l'organisation en valorisant les savoir-faire et en posant les exigences nécessaires.
- 2-2 Animer la communauté éducative en développant les conditions d'une collaboration efficace.
- 2-3 Accueillir, gérer et accompagner la diversité et la singularité de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative en étant à l'écoute des situations particulières.

5 Pilotage administratif, économique, matériel et immobilier

- 5-1 Administrer l'organisation en tenant compte de ses particularités, en sachant apprécier les marges de liberté.
- 5-2 Développer une stratégie économique et financière afin de garantir la pérennité de l'organisation.
- 5-3 Traduire la réflexion prospective en termes de gestion économique et financière, sur les investissements mobiliers et immobiliers de l'organisation.
- 5-4 Maintenir l'organisation en conformité avec la réglementation et proposer des adaptations spécifiques en se donnant les moyens d'une veille réglementaire sur le droit du travail.

3 Pilotage des ressources humaines

- 3-1 Définir et mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines de l'organisation
- 3-2 Exercer le leadership vis-à-vis de l'ensemble des personnels
- 3-3 Garantir le respect du droit social au sein de l'organisation

Les informations clés



259 heures sur
2 années
scolaires



42 heures d'accompagnement et
d'évaluation des blocs de
compétence

en distanciel



217 heures de formation
hybrides

Pour qui?

- Chefs d'établissement nouvellement nommés par leur tutelle,
- Dirigeants d'organismes ayant une mission d'éducation, d'enseignement ou de formation
- Les personnes qui ne sont pas en poste peuvent suivre la formation mais ne pourront valider que les blocs 2 et 4. Il faut être poste pour valider les blocs 1, 3 et 5

Pré-requis

Les candidats à la certification par la voie de la formation doivent justifier d'un diplôme ou d'un titre de niveau 6 et du nombre d'années d'expériences professionnelles exigées par la réglementation pour exercer des fonctions de direction dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de l'éducation ou de l'accompagnement des personnes.

Types d'emplois accessibles

Le titulaire de la certification exerce des activités de direction dans des établissements de différents niveaux et de différentes spécialités en charge d'enseignement, d'éducation et de formation : chef d'établissement scolaire ou directeur : d'école, de collège, de lycée, d'institut supérieur, d'école supérieure, d'organisme de formation, de CFA – Centre de Formation d'Apprentis -, de CFC -centre de formation continue-, de centre périscolaire, d'ESAT - Etablissement et Services d'Aide par le Travail .

Voies d'accès à la certification

- Après un parcours de formation continue
- Par candidature individuelle
- Par expérience, via la VAE (contactez-nous)

Pour plus d'informations consultez la fiche France Compétences

Delai d'inscription

- Clôture des inscriptions à J-15 avant le premier jour de la formation
- Une fois la pré-inscription réalisée par votre tutelle, vous êtes contacté par l'ISFEC Francois d'Assise pour finaliser votre inscription

Coût et financement

Total coût de la formation avec Forfait évaluation des blocs : 6 892€ soit :

- 5 642€ pour 217 heures de formation
- Forfait évaluation de 250€/bloc soit pour 5 blocs : 1 250€ (les frais liés à l'évaluation des blocs sont pris en charge sur le plan conventionnel de la branche)

Accessibilité

Formation accessible à tout public, possibilité d'adaptation des formations aux personnes en situation de handicap, contacter le référent handicap Anne-Sophie AVITE alternance@isfecfrancoisdassise.fr pour plus d'informations.

Financement :

- FORMIRIS pour les personnels enseignants
- Possibilité de prise en charge par AKTO département enseignement privé.
- Utilisation du compte personnel de formation possible.
- Fonds propres (établissement, tutelle, etc.)

Évaluation

Modalités d'évaluation :

BC 1 : épreuves écrite et orale

BC 2 : épreuve écrite

BC3, BC4 , BC5 : épreuves orales

Détail des modalités d'évaluation : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34698/>

Pour obtenir la certification complète, il faut avoir validé les cinq blocs de compétences.

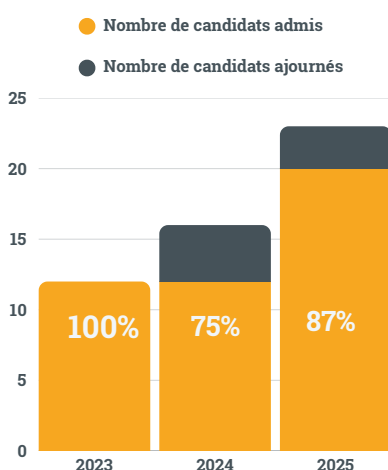
En cas de validation partielle, le bénéfice d'un bloc validé est conservé à vie.

Par la voie de la formation, la validation du bloc de compétence concernant le pilotage global de l'organisation ne peut être demandée qu'après validation des 4 autres blocs de compétences.

Deux des cinq blocs de compétences ne peuvent être attestés qu'en situation professionnelle réelle.

L'obtention de la certification par la voie de la formation est donc nécessairement liée à la prise de fonction au cours du processus de formation.

Taux de certification



Taux d'admission : nombre de candidats admis / nombre de candidats présentés lors du jury de certification de BC1 de l'année.

Modalités pédagogiques

Des temps de présentiels composés d'apports de formateurs, d'étude de cas, d'analyses de pratique, de jeux de rôle ; des temps de distanciel synchrones et asynchrones d'accompagnement, de mises en situations, de productions

Taux d'insertion

Taux d'insertion global : 100%

Taux d'abandon

Promo 2021-2023 : 1 abandon / 12 inscrits

Promo 2022-2024 : 1 abandon / 17 inscrits

Promo 2023-2025 : 1 abandon / 24 inscrits

Taux de satisfaction

100%

Passerelles

Les blocs de compétences certifiés dans le cadre du titre de dirigeant des organisations éducatives, scolaires et/ou de formation permet des passerelles et des équivalences sur les certifications professionnelles enregistrées au RNCP comme :

- coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation (RNCP35554)
- ou encore formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres éducatifs (RNCP37175).

Coordinateur opérationnel dans les établissements éducatifs scolaires et/ ou de formation

Certifications professionnelles	BC1 Pilotage global de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens	BC2 Pilotage éducatif et pédagogique	BC3 Pilotage des ressources humaines	BC4 Coopération au sein des réseaux et développement des partenariats	BC5 Pilotage administratif, économique, matériel et immobilier
Titre complet		X	X		
BC1 Coordination d'un secteur d'activité +BC2 pilotage de projets		X	X		

Formateur d'enseignants

Certifications professionnelles	BC1 Pilotage global de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens	BC2 Pilotage éducatif et pédagogique	BC3 Pilotage des ressources humaines	BC4 Coopération au sein des réseaux et développement des partenariats	BC5 Pilotage administratif, économique, matériel et immobilier
Titre complet		X		X	
BC4 Ingénierie stratégique				X	
BC5 Conception, coordination et conduite de projets (référentiel 2012-2016). Conseil et accompagnement d'entreprises et d'organisations dans la conception de projets, de plans de formation et dans la conduite du changement (référentiel 2016-2021)		X			

Venir en formation sur le campus François d'Assise

Votre formation se déroulera majoritairement sur le campus François d'Assise à Bordeaux, et retrouvez toutes les informations pratiques pour préparer votre venue en formation sur notre site web :

<https://www.isfecfrancoisdassise.fr/formation-nouvelle-aquitaine/>

Contact

Sandrine OLABARRIA
accueilformation@isfecfrancoisdassise.fr
 05 56 69 76 33

ISFEC FRANÇOIS d'ASSISE

Renseignements:

Sandrine OLABARRIA-LAURENT

accueilformation@isfecfrancoisdassise.fr

Tel: 05 56 69 76 33

www.isfecfrancoisdassise.fr

